

# Antennes-Relais

La loi Abeille du 9 février 2015 oblige le maire à informer les habitants sur les installations radioélectriques, c'est-à-dire, pour l'essentiel, les antennes relais ainsi que sur le déploiement de services de très haut débit mobile (4G).

## Visualisation des antennes-relais de Tourcoing

Le site "Cartoradio" de l'ANFR (<https://www.cartoradio.fr/cartoradio/web/>) présente les lieux d'implantation des antennes relais avec les bandes de fréquences et les mesures de champs électromagnétiques réalisés.

## Comment la Ville vous informe des projets ?

Conformément à la loi Abeille (<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030212642&categorieLien=id>), vous pourrez consulter régulièrement, sur cette page, les projets de création ou de modification d'implantation d'antennes-relais prévus par les opérateurs sur le territoire de Tourcoing.

Dés que la Ville en aura connaissance et si vous êtes un riverain concerné par le projet, elle vous en informera par tout moyen (courriers toutes boîtes aux habitants de la zone, articles dans le #TourcoingInfo ...). Vous aurez alors un délai de trois semaines pour y apporter vos observations.

Entre-temps, le service municipal chargé des missions antennes relais vérifiera que le dossier du projet est bien en conformité avec **la charte de la MEL sur les antennes relais**. Celle-ci a pour objectif d'adopter une position commune afin d'oeuvrer pour le développement raisonné des réseaux hertziens sur le territoire métropolitain :

Télécharger (</content/download/13566/157796/file/charte+MEL+et+Tourcoing.pdf>)

## Charte de la MEL sur les antennes relais

Format :  PDF Poids : 1,57 Mo

## Vous avez des problèmes de réception TV ?

En cas de perturbations pour la réception de vos chaînes de TV ou de la TNT, suite aux travaux des opérateurs de téléphonie mobile, vous pouvez bénéficier gratuitement d'un dispositif d'assistance ou d'intervention ou d'une aide financière. Pour cela, vous pouvez faire votre demande :

Télécharger (</content/download/13684/159253/file/ANFR+PERTURBATIONS+TNT.pdf>)

## FORMULAIRE ANFR et aide financière

Format :  PDF Poids : 159,38 ko

Contact et renseignements

Service Urbanisme Réglementaire

Direction de l'Aménagement, de l'Habitat et du Développement Economique

03 20 23 37 00 poste 1617